



ARIEGE PYRÉNÉES  
---  
MAIRIE DE GOURBIT  
09400  
---

☎ 05 61 05 16 14  
Fax 05 61 65 61 49  
*courriel* : commune.gourbit@wanadoo.fr

# Compte rendu du conseil Municipal du Du jeudi 14 avril 2022

---

Sont présents : DEDIEU Michel, DEFFARGES Bernard, CARRE Alain, TAILLEFER Patrick,  
, MOULIS William, CONTE Jean-Louis

Absent : Claudie VEYSSIERE

Procuration : Claudie VEYSSIERE à CARRE Alain

Le quorum est atteint, le Conseil peut valablement délibérer.  
Monsieur est nommé DEDIEU Michel secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20H00

Secrétaire(s) de la séance: DEDIEU Michel

## **Ordre du jour:**

Approbation du compte rendu du 19 février 2022  
Approbation du Compte de Gestion Mairie  
Approbation du Compte de Gestion des Logements Sociaux  
Approbation du Compte Administratif Mairie  
Approbation du Compte Administratif des Logements Sociaux  
Affectation des Résultats Mairie  
Affectation des Résultats Logements Sociaux  
Budget Primitif 2022 Mairie  
Budget Primitif 2022 Logements Sociaux  
Vote des taux de taxe  
Vote projet d'une dalle de béton pour les containers du SMECTOM  
Vote Rapport CLECT

## **Délibérations du conseil:**

Approbation du Compte de gestion commune ( DE 008 2022)

**Objet : approbation du COMPTE DE GESTION *du budget COMMUNE***

Dressé par Mr François MALATERRE, Receveur

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter le détail des dépenses effectuées et les bordereaux de titres de recettes, le compte de gestion de 2021 est dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

**Approuve** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré en séance les, jour mois et an susdits

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Approbation du compte de gestion des logements sociaux ( DE 009 2022)

**Objet : approbation du COMPTE DE GESTION du BUDGET LOGEMENTS SOCIAUX**

Dressé par Mr François MALATERRE, Receveur

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion 2021 dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

**Approuve** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré en séance les, jour mois et an susdits

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Approbation compte administratif Mairie ( DE 010 2022)

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNE**

Sous la présidence de M. DEDIEU Michel adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget Commune 2021 qui s'établit ainsi :

***Fonctionnement***

Dépenses	108 989.89 €
Recettes	131 565.40 €

Excédent de clôture	22 575.51 €
---------------------	-------------

***Investissement***

Dépenses	38 090.15 €
Recettes	34 047.79 €

Déficit de clôture:	-4 042.36€
---------------------	------------

Report de l'exercice 2020 :

30 210.90€	<b>Fonctionnement</b>
15 784.09€	<b>Investissement</b>

Hors de la présence de M. DEFFARGES Bernard, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget Commune 2021.

Ainsi fait et délibéré en séance les, jour mois et an susdits.

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Approbation compte administratif logements sociaux ( DE 011 2022)

**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DES LOGEMENTS SOCIAUX**

Sous la présidence de M. DEDIEU Michel adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget logement sociaux 2021 qui s'établit ainsi :

***Fonctionnement***

Dépenses	865.55 €
Recettes	18 325.82 €

Excédent de clôture	17 460.27 €
---------------------	-------------

***Investissement***

Dépenses	16 612.95 €
Recettes	12 605.01 €

Déficit de clôture:	-4 007.94€
---------------------	------------

Report de l'exercice 2020 :

7 378.70€	<b>Fonctionnement</b>
2 032.02€	<b>Investissement</b>

Hors de la présence de M. DEFFARGES Bernard, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget Commune 2021.

Ainsi fait et délibéré en séance les, jour mois et an susdits.

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

## Affectation du résultat commune ( DE 012 2022)

### CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal , réuni sous la présidence de Bernard DEFFARGES  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2020  D R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	15 784,09 €		- 4 042,36 €		- €	11 741,73 €
				- €		
FONCT	30 210,90 €		22 575,51 €			52 786,41 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b>	<b>52 786,41 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	35 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	17 786,41 €
Total affecté au c/ 1068 :	35 000,00 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à GOURBIT

Délibéré par le Conseil Municipal

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

## Affectation résultat logement sociaux ( DE 013 2022)

### DELIBERATION DES LOGEMENTS SOCIAUX

#### CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021 DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire Bernard DEFFARGES  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2019	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020  D R	SOLDE DES RESTES A REALISER
INVEST	2 032,02 €		- 4 007,94 €		- €
FONCT	7 378,70 €		17 460,27 €		

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

#### **EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021**

##### **Affectation obligatoire :**

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)

##### **Solde disponible affecté comme suit :**

Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)

Total affecté au c/ 1068 :

#### **DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021**

Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement

Fait à Gourbit

Délibéré par le

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Budget 2022 Commune ( DE 014 2022)

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES			
11	charges générales	44 650 €	70 produits services	2 620 €	
12	charges de personnel	68 900 €	73 impôts et taxes	83 500 €	
65	autres charges de gestion cour	19 400 €	74 dotation participation	35 993 €	
66	charges financières	6 700 €	75 autres produits	6 000 €	
67	charges exceptionnelles	2 200 €	76 produits financiers		
14	attenuation de charges	2 500 €	77 produits except	2 000 €	
023	transfert à la SI	3 549 €	013 Atténuation de charges		
022	dépenses imprévus	- €	042 OO transfert entre sections		
043	OO à l'intérieur de la SF	- €	043 OO à l'intérieur de la SF	- €	
002	déficit reporté	- €	002 excédent reporté	17 786 €	
<b>TOTAL DEPENSES FONCT :</b>		<b>147 899 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCT :</b>		<b>147 899 €</b>

\*\*\* FONCT OK! \*\*\*

**INVESTISSEMENT**

001	déficit d'investissement	- €	001	excédent d'investissement	11 742 €
20		18 005 €	1068	affectation résultat	35 000 €
16	emprunt remb en capital	29 000 €	021	transfert de la SF	3 549 €
21	immobilisations	27 981 €	10226	taxe	5 000 €
	Dépôt	2 000 €	13	subventions	13 696 €
020	Dépenses imprévues	- €	165	Dépôt	2 000 €
040	OO transfert entre sections		040	OO transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	- €	041	Opérations patrimoniales	- €
		- €	024	prix cession immobilisation	6 000 €
	restes à réaliser	- €		restes à réaliser	- €
<b>TOTAL DEPENSES INVEST :</b>		<b>76 986 €</b>	<b>TOTAL RECETTES INVEST :</b>		<b>76 986 €</b>

**MARGE EN RECETTES : 0 €**

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Budget 2022 Logements sociaux ( DE 015 2022)

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES		
11	charges générales	15 000 €	70 produits services	
12	charges de personnel		73 impôts et taxes	
65	autres charges de gestion cour		74 dotation participation	
66	charges financières	2 000 €	75 Loyers	18 000 €
67	charges exceptionnelles	200 €	76 produits financiers	
14	atténuation de charges		77 produits except	
023	transfert à la SI	13 663 €	013 Atténuation de charges	
042	OO transfert entre sections		042 OO transfert entre sections	
043	OO à l'intérieur de la SF	- €	043 OO à l'intérieur de la SF	- €
002	déficit reporté	- €	002 excédent reporté	12 863 €
<b>TOTAL DEPENSES FONCT :</b>		<b>30 863 €</b>	<b>TOTAL RECETTES FONCT :</b>	<b>30 863 €</b>

\*\*\* FONCT OK!\*\*\*

**INVESTISSEMENT**

001	déficit d'investissement	1 975 €	001	excédent d'investissement	- €
165	Dépôt et caution	1 000 €	1068	affectation résultat	11 976 €
16	emprunt remb en capital	10 000 €	021	transfert de la SF	13 663 €
21	immobilisations	13 663 €	10222	fctva	
23	travaux en cours	- €	13	subventions	
020	Dépenses imprévues	- €	16	Dépôt	1 000 €
040	OO transfert entre sections		040	OO transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	- €	041	Opérations patrimoniales	- €
		- €	024	prix cession immobilisation	
	restes à réaliser	- €		restes à réaliser	- €
<b>TOTAL DEPENSES INVEST :</b>		<b>26 638 €</b>	<b>TOTAL RECETTES INVEST :</b>		<b>26 639 €</b>

**MARGE EN RECETTES : 1 €**

**Pour : 7**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**



Vote des taux de taxe ( DE 016 2022)

***VOTE DES TAUX DES TAXES D'IMPOSITION POUR 2022***

Monsieur le Maire propose au Conseil de se prononcer sur l'évolution des taxes locales afin d'élaborer le budget primitif.

Ainsi concernant l'année 2022 les taux seront répartis de manière suivante

Les taux actuels sont de

- **40.34 %** pour la taxe foncière sur le bâti
- **121.88 %** pour la taxe foncière du non bâti

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

***DECIDE***

De modifier les taux des taxes d'imposition pour l'année 2022 :

- **42 %** pour la taxe foncière sur le bâti
- **126.98 %** pour la taxe foncière du non bâti

***Pour : 7***

***Contre : 0***

***Abstention : 0***

Dalle de béton containers du SMECTOM ( DE 017 2022)

***Objet Travaux dalle béton container SMECTOM***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire une dalle de béton à la sortie du village afin d'y déposer les containers collectifs du Smectom.

En effet cette dalle permet de stabiliser le sol du point de collecte des déchets.

La société SE Rénovation nous a présenté le devis le moins cher afin de réaliser ces travaux.

Ainsi le montant total des travaux est de 1 145€, l'entrepreneur n'étant pas soumis à la TVA.

Monsieur le Maire propose d'arrêter le plan de financement prévisionnel ci-dessous et de solliciter les concours du département par le biais du FDAL à hauteur de 50% soit 572.50€, le restant sera à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré,

***Décide :***

- *Qu'il est urgent faire procéder à la réalisation de cette dalle par l'entreprise SE RENOVATION*
- *D'autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et à prendre toute décision utile à la bonne réalisation de ces travaux.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le plan de financement et autorise M. le Maire à déposer les dossiers de demande de subventions et à signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

***Pour : 7***  
***Contre : 0***  
***Abstention : 0***

Rapport di CLECT ( DE 018 2022)

***Objet : Examen du rapport de la Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges réunie la 24 février 2022 sur l'évaluation de la compétence « Etudes, diagnostics, prise en charge des services existants nécessaires à la création et à la gestion de dispositifs intercommunaux d'amélioration de l'accessibilité des Services Publics tel que le réseau France Services ».***

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission Locale d'Evaluation de Transfer de Charges (CLECT) de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, réunie le 24 février 2022 à Gourbit a émis un avis favorable sur le rapport d'évaluation du transfert de charge des services existants nécessaires à la création et à la gestion de dispositifs intercommunaux d'amélioration de l'accessibilité des Services Publics tel que les réseau « France Services »

Comme le prévoit la procédure du Code Générale des Impôts et après en avoir fait état Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ledit rapport d'évaluation établi par le CLECT le 24 février dernier.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Monsieur le Maire et après avoir délibéré approuve le rapport d'évaluation de transfert de charge de la compétence « Etudes diagnostics, prise en charge des services existants nécessaires à la création et à la gestion de dispositifs intercommunaux d'amélioration de l'accessibilité des Services Publics tel que le réseau « France Services » établi par la CLETC

***Pour : 7***  
***Contre : 0***  
***Abstention : 0***

**Séance clôturée à 21H30**